

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal extraordinaire du jeudi 15 novembre 2018

Président de séance : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE

Présents : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE, Maire,
Monsieur Michel GUILBERT, Monsieur Jacques TOUBOULIC, Monsieur Georges
SEBILLAUT, Adjoint
Monsieur Antonin GIBERT, Madame Patricia NOREL, Madame Laurence
HOURLIER, Monsieur Gérard JOVET, Madame Caroline DALLE-NOGARE,
Madame Anne COLLINOT, conseillers

Représentés : Monsieur Jean-Louis DROUARD par Monsieur Antonin GIBERT,
Madame Anne MILLOT par Madame Anne COLLINOT, Monsieur Dominique
GUERIN DE VAUX par Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE

Absente : Madame Mélanie BRESSION

Début de séance : 19 h 00

Ordre du jour:

- Avenir du VVF

M. le Maire rappelle que VVF Villages, a donné son préavis au 31 octobre 2018 et que de ce fait les locaux se retrouvent vacants.

Il conviendra de mettre en accessibilité au moins deux logements pour que le site puisse être exploité.

L'appellation "VVF Villages" ne pouvant plus être utilisée, un nouveau nom devra être trouvé.

Le risque de cambriolage étant très élevé M. le Maire fera appel à une société de gardiennage afin d'obtenir un devis.

La piste d'une personne occupant les locaux est également envisageable.

Dans le cadre du protocole de restitution du village vacances des Anémones, la somme forfaitaire de 29 000.00€ doit être reversée à la commune. Les élus à l'unanimité autorisent le Maire à percevoir cette somme.

Fin : 20h30